



parcscanada.gc.ca

Concept préliminaire de réserve de parc national pour l'île Bowen

Le 26 février 2011



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Concept préliminaire de réserve de parc national pour l'île Bowen

Parcs Canada mène présentement des consultations auprès des Premières nations et, lorsqu'elles seront terminées, il intégrera leurs commentaires au concept préliminaire.

Introduction

Les parcs nationaux forment un réseau pancanadien d'aires naturelles qui revêtent une importance nationale. Ils invitent à la découverte de la nature, à l'aventure, à l'apprentissage, à la solitude. Ils célèbrent, protègent et mettent en valeur le patrimoine naturel de notre pays. Les parcs nationaux offrent un refuge, non seulement aux plantes et aux animaux, mais également à l'esprit humain, un lieu où errer, ... s'émerveiller... partir à la découverte de soi.

Parcs Canada est connu dans le monde entier comme gestionnaire de l'un des plus beaux réseaux de parcs nationaux de la planète. En 2010, il a célébré le 125^e anniversaire du premier parc national du Canada, à Banff. Les célébrations se poursuivront tout au long de 2011 et marqueront notre centenaire à titre de premier service de parcs nationaux au monde.

En collaboration avec la municipalité de l'île Bowen et avec l'appui du gouvernement de la Colombie-Britannique, Parcs Canada envisage la possibilité de créer une réserve de parc national à l'île Bowen. L'évaluation de faisabilité vise

à déterminer s'il est pratique et souhaitable de créer une telle réserve.

La préparation du concept préliminaire de parc est une étape clé du processus d'évaluation de faisabilité. Il donne une idée générale des terres qui seraient intégrées ainsi que des modes d'exploitation et de gestion qui seraient adoptés. Fruit de consultations communautaires, le concept fait état de stratégies qui servent à donner suite aux occasions clés à saisir ainsi qu'à répondre aux préoccupations formulées par le public. Il est important de noter que le processus de consultation visant à recueillir les commentaires des Premières nations est en cours et que leur point de vue sera intégré au rapport à l'issue de ces consultations.

Ce concept préliminaire ne se veut pas un plan détaillé étant donné qu'un grand nombre de facteurs ne peuvent être résolus que dans le cadre de négociations avec les divers ordres de gouvernement. Si le projet est jugé faisable et si on parvient à une entente pour créer la réserve de parc national, le processus d'élaboration du plan directeur sera déclenché, lequel s'assortira d'un processus approfondi de consultation du public et des Premières nations.

Parcs Canada souhaite connaître le point de vue des résidents de l'île Bowen, des Premières nations, des intervenants et du grand public au sujet du concept préliminaire de parc. Les commentaires reçus aideront à orienter l'élaboration du concept de parc proposé, lequel sera publié dans la version préliminaire du rapport d'évaluation de faisabilité.



Une vision concernant la création de la réserve de parc national

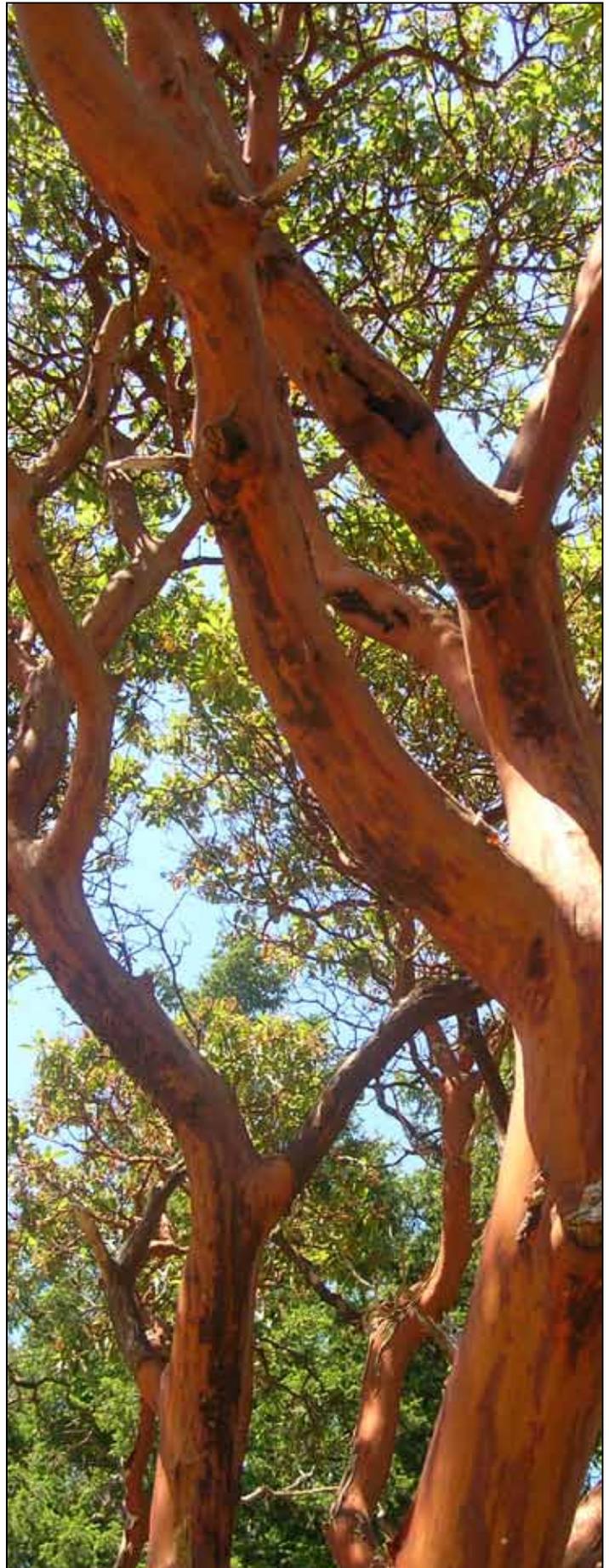
L'énoncé suivant résume la vision concernant la création d'une réserve de parc national à l'île Bowen. Cette vision repose sur les commentaires recueillis le 3 novembre 2010 lors de l'atelier d'établissement de la vision tenu à l'île Bowen.

La réserve de parc national à l'île Bowen constituera un exemple unique de l'intégration d'un écosystème côtier et insulaire protégé à proximité d'un grand centre urbain. Elle préservera et protégera des exemples sains du riche patrimoine écologique et culturel de l'île Bowen et sera un refuge pour la nature et les gens. La réserve de parc national offrira aux résidents insulaires, aux résidents de la région métropolitaine de Vancouver, à la population canadienne en général et aux visiteurs de l'étranger des occasions durables, de qualité et à faible impact d'en apprendre davantage au sujet du patrimoine écologique et culturel de cet écosystème côtier situé à l'embouchure de la baie Howe, de l'apprécier à sa juste valeur, de le découvrir et de le protéger. La réserve de parc national sera gérée en collaboration et de manière à respecter les caractéristiques particulières de l'île Bowen ainsi que les valeurs locales et autochtones.

Éléments clés de la vision :

Parcs Canada cherchera à :

- *préservé ou rétablir l'intégrité écologique au sein de la réserve de parc national;*
- *protéger et mettre en valeur plusieurs exemples importants du patrimoine culturel et des ressources propres à l'île Bowen;*
- *fournir des occasions mémorables d'apprécier et de découvrir la réserve de parc national et de profiter de ce qu'elle a à offrir grâce à des activités durables et à faible impact sur l'environnement, tout en respectant le souhait de la collectivité de réduire le recours aux véhicules motorisés;*
- *offrir, sur place et à distance, des programmes exceptionnels de sensibilisation qui donnent aux adultes et aux enfants la chance de créer des rapprochements avec le patrimoine culturel et naturel de la réserve de parc national, et ce, de façon à appuyer la protection et l'intendance de ces ressources;*
- *tirer profit des ressources et des connaissances des résidents locaux et collaborer avec des organismes du milieu de l'enseignement et des sciences afin de*



contribuer à appuyer les programmes d'éducation et de diffusion externe;

- fournir un lieu de refuge naturel près d'une région en pleine expansion – un endroit où se reposer, redécouvrir la nature et se revigorer;
- être un modèle d'environnement conforme aux principes de la durabilité et montrer comment il est possible de préserver l'intégrité de son environnement naturel et y vivre en harmonie;
- gérer la réserve de parc national de façon à respecter le cachet insulaire et rural particulier et les valeurs communautaires de l'île Bowen, et à contribuer à une économie durable sur l'île;
- démontrer à l'aide de relations de travail positives et respectueuses comment la collectivité et un parc national peuvent réussir, ensemble, grâce à des mesures d'intendance et à un modèle de gestion axé sur les conseils reçus et la collaboration.

Limites proposées

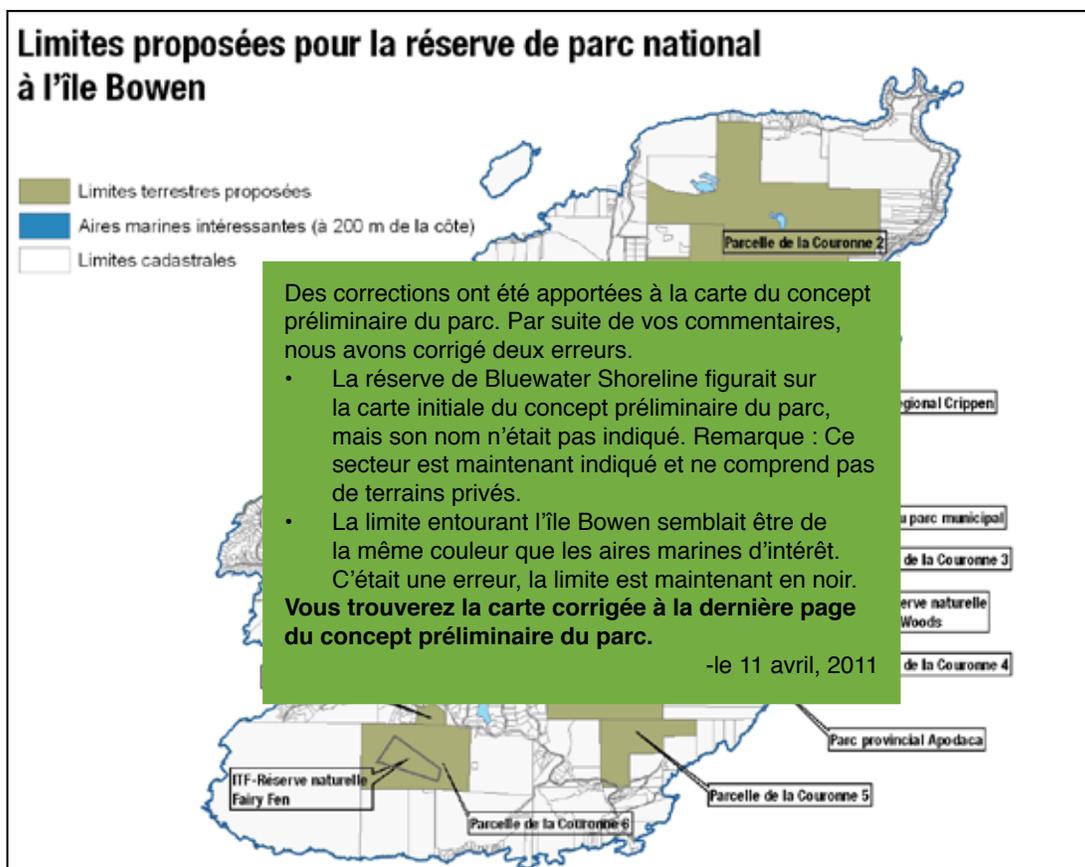
Les limites proposées de la réserve de parc national sont illustrées sur la carte ci-dessous. La réserve de parc national s'étend sur 2 125 hectares, soit environ 42 p. 100 de l'île Bowen; ces limites ont été tracées à la lumière

des commentaires reçus lors de l'atelier d'élaboration du concept de parc tenu le 27 novembre 2010 à l'île Bowen. Sont compris dans ces limites des aires provinciales déjà protégées, toutes les terres de la Couronne de la Colombie-Britannique (à l'exception de la moitié orientale du bloc 6 – colline Radar), les trois propriétés de l'Islands Trust Fund, le parc régional Crippen et deux petites propriétés municipales (parc Quarry et terres de parc municipales qui jouxtent le bloc 3 de la Couronne).

Les terres comprises dans les limites de la réserve de parc national revêtent une importance pour Parcs Canada, puisqu'elles permettent de créer une réserve de parc national viable sur l'île Bowen. Elles sont nécessaires si l'on veut optimiser la représentation et la protection des caractéristiques du patrimoine naturel de l'île Bowen et offrir aux visiteurs, en particulier aux citadins, la possibilité de faire l'expérience du parc national.

Inclusion du parc régional Crippen

La collectivité de l'île Bowen a insisté sur l'importance du parc régional Crippen pour les résidents, et Parcs Canada reconnaît que l'intégration du parc régional Crippen



au concept de réserve de parc national soulève un certain nombre de préoccupations. Parcs Canada estime que le parc régional Crippen constitue un élément clé du concept préliminaire de parc pour les raisons suivantes :

- Le parc régional Crippen est une porte d'entrée pour les visiteurs qui souhaitent découvrir la réserve de parc national de l'île Bowen;
- À titre de porte d'entrée, ce parc offre aux visiteurs l'occasion de faire des expériences positives et mémorables car il accueille les visiteurs de la région métropolitaine de Vancouver, il favorise leur participation et les appuie;
- Le parc régional Crippen possède des attraits naturels et culturels intéressants qui attireraient les visiteurs du parc.

Parcs Canada propose plusieurs manières de répondre aux préoccupations des résidents de l'île Bowen :

- Aucune carte d'entrée ne sera nécessaire pour traverser le parc régional Crippen et se prévaloir des services de la collectivité;
- Parcs Canada s'associerait avec plusieurs organisations insulaires pour continuer de fournir les installations, les services et les activités récréatives déjà offerts dans le parc régional Crippen. En particulier, l'accès au jardin du souvenir, au terrain de balle, aux cabanes patrimoniales, au musée, au verger, au pré, au manège et aux pistes d'équitation continuerait d'être offert en vertu d'ententes de partenariat et de permis d'occupation;
- Les festivals traditionnels et les autres activités communautaires continueraient d'avoir lieu en vertu de permis de parc appropriés.

Si les limites proposées bénéficient du soutien général de la population, Parcs Canada chercherait à collaborer avec l'organisme Metro Vancouver Parks pour envisager des moyens qui pourraient permettre l'inclusion du parc régional Crippen dans le projet de réserve de parc national.

Accès au parc

Parcs Canada fournit toutes sortes de renseignements aux visiteurs possibles, notamment sur la meilleure façon d'accéder à un parc national. Dans le cas de l'île Bowen, Parcs Canada pourrait collaborer avec des entreprises



de traversiers ou de bateaux-taxis gérées par des tierces parties, afin d'encourager les visiteurs à recourir à ces services de recharge. Il concevrait également les activités offertes aux visiteurs de manière à ce que ces derniers aient moins besoin de recourir à leur véhicule personnel sur l'île.

Appréciation et compréhension du public

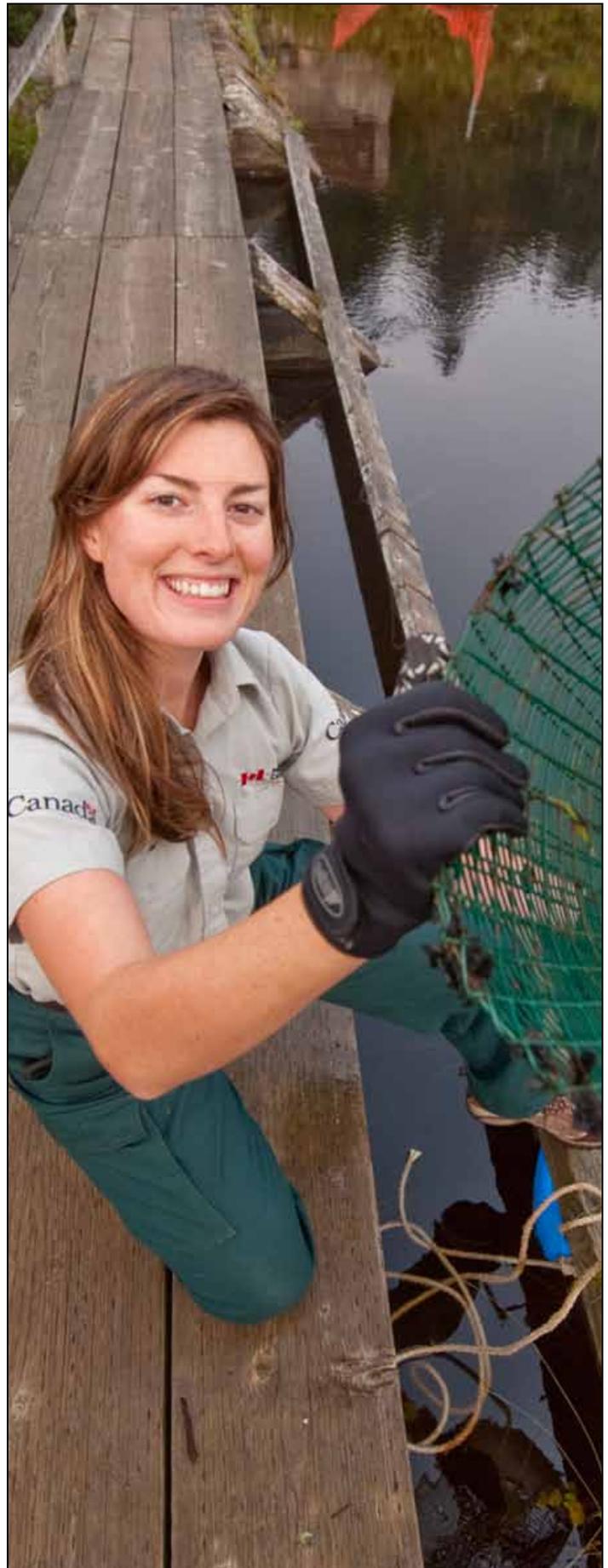
L'une des priorités de Parcs Canada consiste à amener les Canadiens, en particulier ceux qui vivent en milieu urbain, à apprécier l'importance des lieux patrimoniaux qui sont gérés en leur nom et à les inciter à appuyer la protection et la mise en valeur de ces lieux. Grâce à des programmes d'interprétation, à des programmes scolaires et à des activités spéciales, la réserve de parc national de l'île Bowen offrirait aux résidents et aux visiteurs la possibilité de vivre des expériences riches et uniques en leur genre. Il pourrait également y avoir des programmes scolaires offerts à l'extérieur de l'île et des activités de diffusion externe pour favoriser un rapprochement entre les lieux gérés par Parcs Canada et les gens qui n'ont peut-être pas la possibilité d'y venir en personne. Les partenariats et les ententes de collaboration sont des moyens qui permettent à Parcs Canada d'accroître la portée de ses programmes et sont essentiels à la participation de la collectivité locale comme de la population en général.

Installations et services du parc

Parcs Canada aménagerait et gérerait la réserve de parc national de manière à fournir des occasions mémorables d'apprécier et de découvrir l'île et de profiter de ce qu'elle a à offrir grâce à des activités durables et à faible impact sur l'environnement. Les installations et les services offerts aux visiteurs seraient de grande qualité et auraient un impact peu important. Élément important du concept de parc, la fonction d'accueil pourrait être assurée par l'aménagement d'une certaine infrastructure à cette fin. Le secteur privé de l'île Bowen continuerait de fournir divers services comme les établissements d'hébergement, les restaurants et les magasins.

La conservation par l'éducation et la sensibilisation

Parcs Canada accueillerait les visiteurs et les encouragerait à venir à l'île Bowen pour y vivre des expériences enrichissantes. Au nombre des programmes



d'apprentissage offerts sur l'île pourraient figurer des promenades d'interprétation, des programmes scolaires et des expositions d'interprétation. Parcs Canada encouragerait également la création de partenariats avec des organisations et établissements locaux et régionaux aux fins de la réalisation de programmes d'éducation spécialisés et d'activités de recherche.

Parcs Canada cherche également à sensibiliser les Canadiens à l'extérieur des limites des parcs nationaux. Pour favoriser la participation des Canadiens hors de l'île, en particulier les résidents de la région métropolitaine de Vancouver, Parcs Canada aurait recours à toute une gamme de moyens de sensibilisation externe soigneusement ciblés, comme son site Web, de nouveaux supports publicitaires, une présence dans les lieux urbains et l'intégration du contenu aux programmes d'études des écoles. Parcs Canada encouragerait également la collaboration avec des organisations provenant de multiples secteurs (à but lucratif, sans but lucratif, à vocation scientifique, à vocation pédagogique). Il espère ainsi favoriser la sensibilisation aux valeurs patrimoniales associées à la réserve de parc national sur l'île et amener les gens à vouloir protéger les aires naturelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des parcs nationaux.

Activités récréatives et soutien des usages actuels

La réserve de parc national de l'île Bowen appuierait la pratique d'une gamme d'activités à faible impact, comme la randonnée pédestre, le vélo de montagne cross-country, le camping en arrière-pays, les pique-niques, l'équitation et l'appréciation de la nature. Les activités aquatiques telles que la navigation de plaisance, le kayak et la plongée seraient également permises. L'une des principales tâches à réaliser au moment de la planification du parc consistera à travailler avec la collectivité locale pour déterminer les types et les niveaux d'accès et d'utilisation qui conviennent dans chacun des secteurs qui composeront le parc.

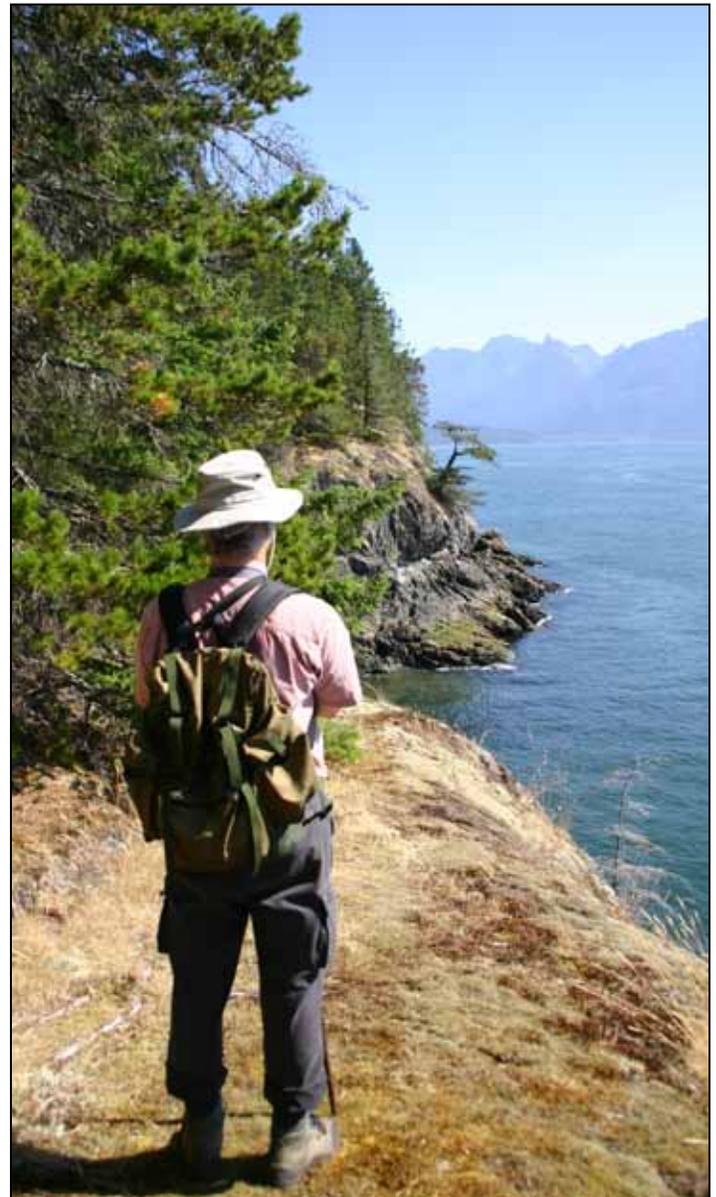
Marche et randonnée pédestre

Les parcs nationaux du Canada sont reconnus pour les possibilités de marche et de randonnée qu'ils offrent. Il y a déjà une vingtaine de kilomètres de sentiers bien balisés à l'île Bowen et un grand nombre d'autres sentiers moins bien

aménagés, ce qui donne un bon point de départ pour offrir une expérience de qualité aux marcheurs et randonneurs. Parcs Canada travaillerait avec la collectivité locale pour répertorier les sentiers qui existent déjà à l'île Bowen. Au besoin, il moderniserait les sentiers pour les amener aux normes des parcs nationaux en matière d'entretien et de service aux visiteurs et il améliorerait le réseau de sentiers pour fournir des possibilités de qualité aux randonneurs.

Équitation

L'équitation récréative jouit d'une grande popularité dans plusieurs parcs nationaux du Canada. Cette activité est aussi très pratiquée sur un grand nombre de pistes de l'île Bowen. Parcs Canada travaillerait de concert avec la Bowen Island Horse Owners and Riders Association (BIHORA)



pour faire l'inventaire et l'évaluation des pistes d'équitation existantes et déciderait, à l'issue de consultations et dans le cadre du processus d'élaboration du plan directeur, s'il y a lieu d'en permettre l'utilisation à long terme. Les installations équestres déjà existantes, comme le pré, le manège et les pistes d'équitation continueraient d'être gérées et entretenues par la BIHORA en vertu d'un partenariat et d'un permis d'occupation. Parcs Canada envisagerait également de conclure une entente de partenariat avec des tiers pour offrir des possibilités d'équitation aux visiteurs

Promenade avec des chiens

Un règlement de Parcs Canada stipule que les chiens doivent être tenus en laisse dans les parcs nationaux. Ce règlement sert à préserver les habitats fragiles, à protéger la faune, à faire en sorte que tous les visiteurs vivent des expériences positives ainsi qu'à assurer la sécurité publique. Nous comprenons toutefois qu'il est important pour de nombreux résidents de l'île Bowen de pouvoir promener leur chien sans laisse. Nous envisagerons de nouvelles options dans le cadre de consultations auprès de la collectivité. Parcs Canada pourrait notamment laisser certains secteurs de promenade qui existent déjà sur des terres adjacentes gérées par d'autres organismes. Une autre solution consisterait à désigner un secteur où les chiens pourraient être laissés en liberté au sein du parc national.

Vélo de montagne

Parcs Canada reconnaît que le vélo de montagne est un sport qui se pratique de plus en plus au Canada et, selon des limites établies, il permet la pratique de ce sport dans de nombreux parcs nationaux. Là où cela est permis, le cross-country est la principale forme de vélo de montagne. Parcs Canada travaillerait de concert avec les organisations locales de vélo de montagne pour faire l'inventaire et l'évaluation des pistes de vélo existantes. Parcs Canada déciderait de la manière d'appliquer ses lignes directrices concernant le vélo de montagne à l'île Bowen dans le cadre du processus d'élaboration du plan directeur, qui s'assortit de vastes consultations auprès du public.

Camping et possibilités d'hébergement

Un élément important de l'expérience de parc national au Canada consiste à permettre aux visiteurs de vivre une expérience significative en passant la nuit dans le parc, ce qui les aide à effectuer un rapprochement avec le milieu naturel. À l'île Bowen, le camping se limiterait à des emplacements à accès piéton ou des emplacements en arrière-pays qui seraient accessibles par bateau. Il pourrait être nécessaire d'établir un système de réservations dans certains secteurs pour assurer une expérience de qualité en milieu naturel. Parcs Canada reconnaît que la création d'expériences de camping sauvage exigerait une gestion



sur place à titre de mesure de prévention en cas de feux de forêt ou de comportements inappropriés dans la réserve de parc national. Parcs Canada envisagerait de s'associer avec un tiers pour offrir d'autres formes d'hébergement, comme les cabanes historiques restaurées de l'anse Snug ou des yourtes à faible impact.

Installations marines déjà en place

Parcs Canada autorisera les installations marines comme les quais et les bouées d'amarrage qui se trouvent déjà au sein de la réserve de parc national.

Préservation et protection

Lorsqu'il travaille à l'aménagement et à la gestion d'une réserve de parc national, Parcs Canada le fait dans l'optique du but à long terme qui consiste à préserver ou à rétablir l'intégrité écologique de l'endroit. Pour gérer l'intégrité écologique, il tient également compte du patrimoine culturel de la réserve de parc national de même que des usages communautaires traditionnels. Voici l'essentiel des programmes de conservation et de protection des ressources naturelles que prévoit Parcs Canada pour l'île Bowen.

Représentation de la région naturelle des Basses-terres du détroit de Georgia

Le réseau de parcs nationaux du Canada a été créé pour protéger des exemples représentatifs extraordinaires de la géographie naturelle du Canada. Située dans la zone biogéoclimatique côtière de la pruche de l'ouest, le projet de

réserve de parc national de l'île Bowen permet d'augmenter considérablement la représentation de la région naturelle des Basses-terres du détroit de Georgia dans le secteur déjà existant de la réserve de parc national des Îles-Gulf. Une fois la réserve de parc national créée, Parcs Canada procéderait à l'inventaire des valeurs représentées par les ressources naturelles, comme la géologie, le relief, la végétation, la faune et l'habitat au sein du territoire qui fait partie de la réserve de parc national afin de fournir les données dont il a besoin pour évaluer le niveau de représentation et cerner les ressources à gérer en priorité. Il mettra l'accent sur la protection des meilleurs exemples des caractéristiques sous-représentées de la région naturelle des Basses-terres du détroit de Georgia, ainsi que des écosystèmes, des habitats essentiels et des terres qui favorisent les liens écologiques entre les aires protégées.

Préservation ou rétablissement de l'intégrité écologique

L'objectif de Parcs Canada est de permettre aux gens de profiter des endroits uniques que sont les parcs nationaux sans nuire à leur intégrité. En d'autres mots, la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique est le résultat que Parcs Canada vise en matière de gestion des parcs. Avant que les gestionnaires puissent travailler à la préservation ou à l'amélioration de l'intégrité écologique, ils doivent bien comprendre les conditions actuelles. Pour y arriver, Parcs Canada fera tout en son possible pour :

- procéder aux inventaires nécessaires et effectuer les recherches qui s'imposent pour évaluer le niveau actuel



d'intégrité écologique, les déséquilibres écosystémiques et les menaces actuelles et possibles à l'intégrité écologique au sein de la réserve de parc national;

- reconnaître la valeur de la réserve de parc national à titre d'important bassin hydrographique et à titre de source principale d'approvisionnement en eau douce des résidents de l'île;
- établir des indicateurs et des étalons propres au parc pour évaluer l'intégrité écologique, et élaborer et mettre en œuvre un programme de surveillance et de production de rapports;
- établir des relations de travail avec les Premières nations intéressées, les universités et collèges, les organisations de protection de l'environnement et les citoyens de l'île Bowen pour recueillir, évaluer et mettre en commun les renseignements au sujet de l'intégrité écologique et de l'écosystème élargi;
- collaborer avec les organismes gouvernementaux provinciaux et locaux, les propriétaires fonciers et d'autres intervenants en vue de l'atteinte de buts communs en matière de conservation et de protection des ressources au sein de la réserve de parc national et dans les aires marines et terrestres adjacentes.

Écosystèmes fragiles et espèces préoccupantes

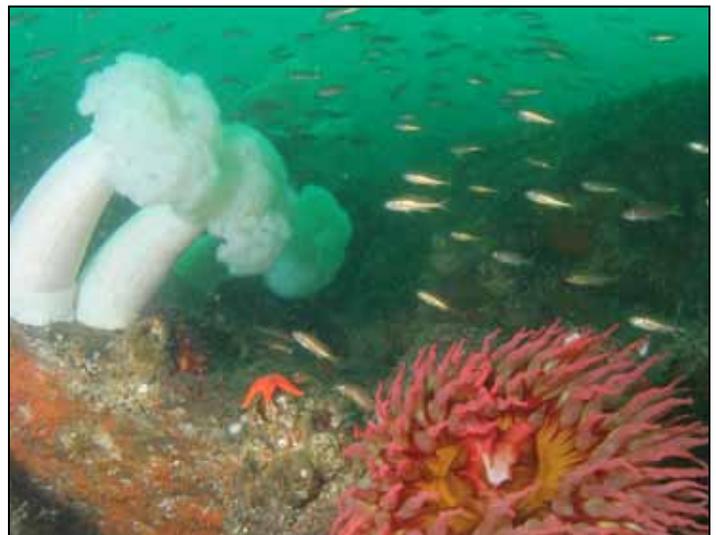
Parcs Canada a le mandat d'étudier et de protéger les parcelles d'habitat essentielles pour les espèces en péril désignées comme telles par le gouvernement fédéral, en vertu de la Loi sur les espèces en péril. De plus, il s'efforce de protéger les écosystèmes uniques et fragiles qui se trouvent dans les limites des parcs nationaux. Une quantité considérable d'information a été compilée au sujet des

écosystèmes fragiles et des espèces préoccupantes qui se trouvent à l'île Bowen. Afin d'assurer la protection de ces écosystèmes fragiles et de ces espèces préoccupantes, Parcs Canada fera tout en son possible pour :

- relever les secteurs qui contiennent des ressources uniques ou en voie de disparition et les protéger au moyen de stratégies de zonage et de gestion qui s'imposent;
- mettre sur pied des programmes d'inventaire, de surveillance et de production de rapports pour les espèces, les communautés végétales et les écosystèmes qui figurent sur les listes;
- mieux comprendre les besoins des espèces en péril dans leur habitat et mettre au point des stratégies de gestion pour protéger les parcelles d'habitat essentielles;
- solliciter les intervenants informés de la Première nation Squamish, de la collectivité de l'île Bowen et des établissements d'enseignement et les faire participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'inventaire, de rétablissement et d'éducation;
- mettre en place des projets de remise en état qui offriraient l'occasion de sensibiliser les visiteurs et les collectivités locales et régionales.

Protection du milieu marin

Le milieu marin de l'île Bowen est typique de celui de la baie Howe et du détroit de Georgia. Le secteur subit l'influence des eaux froides provenant des fjords de la baie Howe tandis que le côté de la mer de l'île se trouve dans le panache de dispersion du fleuve Fraser. Selon certains biologistes marins, l'écosystème sous-marin de l'île Bowen





se trouverait dans un état relativement bon, bien que l'on se préoccupe grandement des risques que courent le sébaste, la morue-lingue et l'ormeau, entre autres populations du secteur. En vue de préserver et de protéger le milieu marin, Parcs Canada s'attacherait à :

- mettre sur pied des programmes d'inventaire et de surveillance pour les espèces marines figurant sur les listes;
- mieux comprendre les besoins des espèces marines en péril dans leur habitat et élaborer des stratégies de gestion axées sur la protection des parcelles d'habitat essentielles;
- relever les aires marines qui contiennent des ressources uniques ou en péril et les protéger au moyen des stratégies de zonage et de gestion qui s'imposent;
- solliciter les intervenants informés des Premières Nations, de la collectivité de l'île Bowen et des établissements d'enseignement et les faire participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'inventaire, de rétablissement et d'éducation;
- relever les aires marines clés qui pourraient faire l'objet de projets de remise en état, à la lumière de l'évaluation des données et des renseignements à notre disposition.

Un patrimoine culturel d'une grande richesse

Lorsque les ressources sont réputées comporter une valeur culturelle à l'échelon régional ou local, Parcs Canada a le mandat de les préserver d'une manière qui en respecte la valeur ainsi que les intérêts des collectivités et des intervenants de la région. Le mode de gestion adopté est établi lors de consultations auprès des parties intéressées et du processus d'élaboration du plan directeur pour le parc.

Des travaux de documentation initiaux ont été réalisés concernant les sites archéologiques, l'histoire de l'établissement et les structures historiques de l'île Bowen, mais il n'y a pas de répertoire exhaustif des ressources du patrimoine culturel (historique et archéologique) qui existent dans les limites du projet de réserve de parc national. Si une réserve de parc national était créée, Parcs Canada ferait l'inventaire et l'évaluation des ressources du patrimoine culturel et historique. Il élaborerait, dans le cadre du processus d'élaboration du plan directeur (qui est assorti de consultations), une stratégie adéquate pour gérer les ressources culturelles.

Considérations liées à la sécurité

Parcs Canada doit mettre en place des programmes de sécurité publique pour régler les incidents et les enjeux qui se présentent dans chacune des aires patrimoniales qu'il gère. Ces programmes doivent prévoir ce qui suit :

- relever et atténuer les risques liés aux infrastructures;
- gérer le risque pour les visiteurs et planifier la sécurité publique;
- assurer des niveaux de service adéquats en matière de recherche et de sauvetage;
- offrir des programmes ciblés de prévention, d'éducation et d'information qui favorisent une prise en charge par l'individu de sa propre sécurité;
- renseigner les visiteurs au sujet des risques particuliers des lieux;
- collaborer avec d'autres ministères, des organisations non gouvernementales, des exploitants de l'industrie du tourisme, des concessionnaires et des fournisseurs de services.

Services d'urgence

La coordination des services d'urgence assurés par le personnel de Parcs Canada et par les groupes de la collectivité, la province ou d'autres ministères fédéraux est un enjeu opérationnel d'une grande importance. Il est en effet essentiel d'entretenir des relations de travail efficaces avec les autres organismes de prestation de services d'urgence, sur l'île comme à l'extérieur. Si une réserve de parc national était créée à l'île Bowen, Parcs Canada ferait tout en son possible pour :

- travailler en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux, les groupes locaux et les Premières nations, le cas échéant, pour conclure des ententes de services partagés;
- s'assurer que l'information sur les services d'urgence et les coordonnées des organismes responsables figurent dans les renseignements concernant le parc et qu'ils soient accessibles à partir d'endroits stratégiques à l'échelle de la réserve de parc national. cooperatively with other government agencies, local groups and First Nations, where appropriate, to develop shared service agreements.

Gestion du feu

Le feu, qu'il soit de source naturelle ou d'origine humaine, est une menace constante dans les milieux boisés. Parcs



Canada possède une vaste expérience de la gestion du feu et de la lutte contre les incendies de même qu'une expertise de la coordination d'activités de formation et de mesures d'intervention avec les services d'incendie locaux. Si une réserve de parc national était créée à l'île Bowen, Parcs Canada s'efforcerait de :

- mettre au point un plan de gestion du feu qui prévoit un programme d'évaluation et de lutte contre le feu, de sorte à assurer la sécurité publique et à appuyer les efforts de protection contre les incendies déployés dans le secteur de la réserve de parc national;
- collaborer avec les services locaux d'incendie pour conclure des ententes d'aide mutuelle et avec d'autres organismes gouvernementaux à réduire les risques de feu.

Prévention et exécution de la loi

Le personnel de Parcs Canada voit au contrôle de la conformité aux règlements de la réserve de parc et il en assure l'exécution. Tous les employés sur le terrain reçoivent une formation sur la prévention de situations où ils doivent faire exécuter la loi au sein de la réserve de parc national. D'ici à ce que la réserve de parc national soit inscrite à l'annexe de la Loi sur les parcs nationaux du Canada (2000), elle est assujettie à toute une série de lois et de règlements des gouvernements fédéral et provincial. Une fois son inscription faite en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, Parcs Canada sera responsable de l'exécution des lois et règlements des parcs nationaux. Il travaille également en collaboration avec la GRC, qui joue le rôle de chef de file au chapitre de l'exécution du code criminel.

Faire partie de la collectivité

En sa qualité d'important organisme de gestion foncière de l'île Bowen, Parcs Canada serait un intendant, un voisin et un membre de la collectivité insulaire. En assurant la préservation et la protection d'importantes aires naturelles, Parcs Canada pourrait, avec le soutien de la collectivité, remplir son rôle de chef de file en matière de gérance environnementale. Des consultations seront menées de manière soutenue auprès des propriétaires fonciers des environs pour faire en sorte que les relations restent axées sur le respect mutuel et la collaboration. Parcs Canada encouragerait la poursuite des célébrations communautaire et des traditions de l'île.

Cogestion : un moyen d'expression pour les citoyens de l'île

La réserve de parc national de l'île Bowen serait gérée par Parcs Canada en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, sous l'égide du ministre fédéral de l'Environnement. La gestion de cette réserve de parc relèverait de la réserve de parc national des Îles-Gulf établie à Sidney et serait assurée par des employés permanents ou saisonniers affectés à l'île Bowen. Un certain nombre de partenaires et d'entrepreneurs contribueraient à appuyer les opérations.

La gestion de la réserve de parc national serait appuyée par un conseil de gestion du parc. Ce conseil fournirait des avis au directeur du parc et au directeur de l'Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique, au besoin,

concernant des enjeux liés à la planification, à la gestion et à l'exploitation de la réserve de parc national. Les membres du conseil sont nommés par le directeur général de Parcs Canada au nom du ministre. La composition du conseil serait équilibrée de manière à représenter efficacement les intérêts des résidents locaux, des Premières nations (si elles souhaitent siéger à un tel conseil), et des Canadiens concernant le triple mandat de Parcs Canada, soit la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation.

Participation des Premières nations

Parcs Canada travaillera de concert avec la Première nation Squamish et le groupe du Traité des Hul'qumi'num pour déterminer leur niveau de participation à la planification et à la gestion du projet de réserve de parc national à l'île Bowen. Il se penchera sur toutes sortes de possibilités pour leur offrir l'occasion de participer à la gestion des ressources naturelles et culturelles et à la planification de la réserve de parc national, de transmettre et d'utiliser les connaissances écologiques traditionnelles et d'assurer le respect des droits et des intérêts des Premières nations.

Investissements proposés de Parcs Canada

À la lumière de ce concept préliminaire de parc et de ses incidences pour la gestion et les opérations du parc, Parcs Canada a fait une estimation très approximative de l'investissement qu'il envisagerait de recommander si l'évaluation de faisabilité s'avérait positive. Le niveau de financement réel serait établi au moyen d'une analyse de rentabilisation fondée sur l'évaluation des propriétés et des



infrastructures qui formeraient la réserve de parc national sur l'île ainsi que des possibilités qui seraient offertes aux visiteurs.

Les dépenses en immobilisations nécessaires pour l'acquisition des infrastructures qui permettront la mise en œuvre des programmes, des services et des opérations seraient de l'ordre de 10 millions de dollars sur cinq ans. Les coûts de fonctionnement permanents à engager pour la rémunération du personnel, l'entretien des infrastructures et l'exécution des programmes s'élèveraient à environ deux millions de dollars par année. L'engagement à l'égard des fonds nécessaires pour l'établissement et l'exploitation de la réserve de parc national sera établi dans le cadre de négociations en vue de la conclusion d'une entente concernant la création du parc entre les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada.

Solutions originales concernant les droits d'entrée

Conformément à la politique sur les recettes de Parcs Canada, des droits d'utilisation sont normalement perçus dans les parcs nationaux. Ces recettes forment une partie du budget de fonctionnement des parcs nationaux; les droits d'utilisation sont réinvestis dans le parc où ils sont perçus pour y financer les services, les installations et les programmes. Le mode de perception et l'utilisation de ces droits d'entrée sont établis dans le cadre de processus de consultations menés dans les collectivités et auprès des visiteurs.

Parcs Canada peut offrir des incitatifs ou des rabais dans la communauté sur le coût du droit d'utilisation diurne des installations et peut, par exemple, offrir un rabais aux personnes qui achètent tôt, soit 50 p. 100 du prix de la carte d'entrée annuelle, ce qui correspond à environ 15 \$ par adulte ou à 37,50 \$ par famille.

En ce qui concerne l'île Bowen, Parcs Canada comprend les préoccupations de la collectivité concernant les droits d'utilisation et il cherche un moyen de respecter la politique sur les recettes de l'Agence tout en répondant aux préoccupations des résidents de l'île. Parcs Canada se penche actuellement sur des solutions de concert avec la municipalité qui permettraient la perception de droits d'utilisation au moyen de mécanismes qui n'exigent pas que les résidents de l'île Bowen (particuliers ou familles) achètent des cartes d'entrée. Si une réserve de parc national est

créée, il déterminera les types de services et d'installations qui seraient fournis de même que le mode d'imposition des droits d'utilisation diurne en menant des consultations au sujet des droits d'utilisation et au moment de la planification de la gestion du parc.



Pour obtenir de plus amples renseignements :

Évaluation de faisabilité concernant la réserve de parc national à l'île Bowen
300, rue Georgia Ouest, bureau 300
Vancouver (C.-B.) V6B 6B4

bowen@pc.gc.ca
604-666-9643

Also available in English.

Toutes les photos sont la propriété de Parcs Canada à moins d'indication contraire.

NOUVEAU! Corrections apportées à la carte du concept préliminaire du parc

Des corrections ont été apportées à la carte du concept préliminaire du parc. Par suite de vos commentaires, nous avons corrigé deux erreurs.

- La réserve de Bluewater Shoreline figurait sur la carte initiale du concept préliminaire du parc, mais son nom n'était pas indiqué. Remarque : Ce secteur est maintenant indiqué et ne comprend pas de terrains privés.
- La limite entourant l'île Bowen semblait être de la même couleur que les aires marines d'intérêt. C'était une erreur, la limite est maintenant en noir.

-le 11 avril, 2011

Limites proposées pour la réserve de parc national à l'île Bowen

